

## DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET CONTRAT DE LOCATION DE RAQUETTES ET MATERIEL DE SÉCURITÉ AVALANCHE

### 1. Parties

Loueur

Nom / Raison sociale : Association Suisse de la Via Francigena ci-après ASVF

Adresse : C/O Au Pays du St-Bernard, 1937 Orsières

Locataire :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

La location est strictement réservée aux personnes majeures (18 ans révolus) et en possession d'une crédentiale officielle de la Via Francigena.

### 2. Objet

La présente décharge concerne la location de raquettes à neige ainsi que du matériel de sécurité avalanche comprenant DVA (DéTECTeur de Victime d'Avalanche), pelle et sonde.

Cette location est effectuée sans encadrement ni accompagnement par l'ASVF.

### 3. Aptitude et responsabilité personnelle

Je déclare :

- être majeur(e) et juridiquement capable,
- être en bonne condition physique et mentale,
- disposer des capacités techniques nécessaires à la pratique de la randonnée en raquettes.

Je reconnais être seul(e) responsable du choix de l'itinéraire, de l'évaluation des conditions météorologiques et nivologiques, ainsi que de toutes les décisions prises durant l'activité.

### 4. Conseils fournis par le loueur

Les conseils, informations ou démonstrations éventuellement fournis par le loueur concernant :

- les itinéraires (annexe 1),
  - les conditions générales,
  - l'utilisation du matériel loué,
- sont donnés à titre strictement informatif.

Ils ne constituent en aucun cas :

- un encadrement,
- un accompagnement,
- une formation,
- ni une prestation de guide de montagne ou d'instructeur en sécurité avalanche.

La responsabilité de leur interprétation et de leur mise en œuvre m'incombe entièrement.

## 5. Reconnaissance des risques

Je reconnais que la randonnée en raquettes à neige en milieu montagnard est une activité comportant des risques inhérents, notamment : chutes, blessures, conditions météorologiques changeantes ou extrêmes, avalanches, isolement, froid, fatigue et difficultés liées au terrain et à l'altitude.

Je reconnais expressément que :

- le risque d'avalanche existe en tout temps en terrain enneigé, y compris à proximité ou en dehors des itinéraires balisés,
- la possession ou l'utilisation d'un DVA, d'une pelle et d'une sonde ne supprime en aucun cas le danger d'avalanche.

Je m'engage à :

- consulter avant chaque sortie le bulletin officiel des avalanches publié par le SLF/WSL,
- adapter mon itinéraire et mon comportement aux conditions nivologiques,
- renoncer à la sortie si les conditions l'exigent.
- Me faire accompagner par un guide si je n'ai pas les compétences nécessaires.

Je reconnais que le loueur ne peut être tenu responsable :

- d'un accident lié à une avalanche,
- d'une mauvaise appréciation des conditions,
- d'une utilisation incorrecte ou inefficace du matériel de sécurité avalanche,
- de l'absence ou de l'insuffisance de mes connaissances ou de mon entraînement en matière de recherche de victimes.

## 6. Utilisation du matériel de sécurité avalanche

Je déclare :

- savoir utiliser correctement le DVA, la pelle et la sonde,  
ou
- accepter expressément les risques liés à une utilisation incorrecte ou à l'absence de formation.

Je reconnais que le loueur n'a aucune obligation de vérifier mon niveau de formation ou de compétence.

## 7. Décharge de responsabilité

Dans les limites prévues par le droit suisse (art. 100 CO), je décharge le loueur de toute responsabilité en cas d'accident, de blessure ou de dommage matériel ou corporel, sauf en cas de négligence grave, faute intentionnelle ou de matériel défectueux.

## 8. Tarif

Le tarif pour la location de ce matériel est de CHF 10.- pour maximum 3 jours. Si le matériel n'est pas rendu dans les 72h au chauffeur du car de TMR SA (voir point 10), l'ASVF prélèvera CHF 10.- par jour supplémentaire sur le dépôt de garantie (voir point 9).

## **9. Matériel loué**

Je reconnais avoir reçu l'ensemble du matériel loué en bon état de fonctionnement. Je m'engage à l'utiliser de manière appropriée et à le restituer dans le même état.

J'accepte une préautorisation de CHF 90.- sur ma carte bancaire à titre de dépôt de garantie.

En cas de perte, vol ou détérioration (y compris du DVA, de la pelle ou de la sonde), j'accepte que ce dépôt de garantie soit conservé par l'ASVF.

Pour utiliser correctement votre DéTECTEUR de Victime d'Avalanches, se référer aux instructions ci-jointes.

## **10. Restitution du matériel**

Je m'engage à rendre le matériel au chauffeur de bus de l'entreprise TMR SA le \_\_\_\_\_ à l'arrêt de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_ h \_\_\_\_.

Sans restitution du matériel, le dépôt de garantie sera conservé par l'ASVF.

Si le matériel est correctement rendu, le dépôt de garantie sera annulé.

## **11. Assurance**

Je déclare disposer d'une assurance responsabilité civile privée et d'une assurance accidents couvrant la pratique d'activités de montagne et l'utilisation de matériel de sécurité avalanche en Suisse.

## **12. Droit applicable et for juridique**

La présente décharge est soumise au droit suisse.

Le for juridique est celui du siège du loueur, sous réserve des dispositions légales impératives.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du locataire : \_\_\_\_\_

(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)

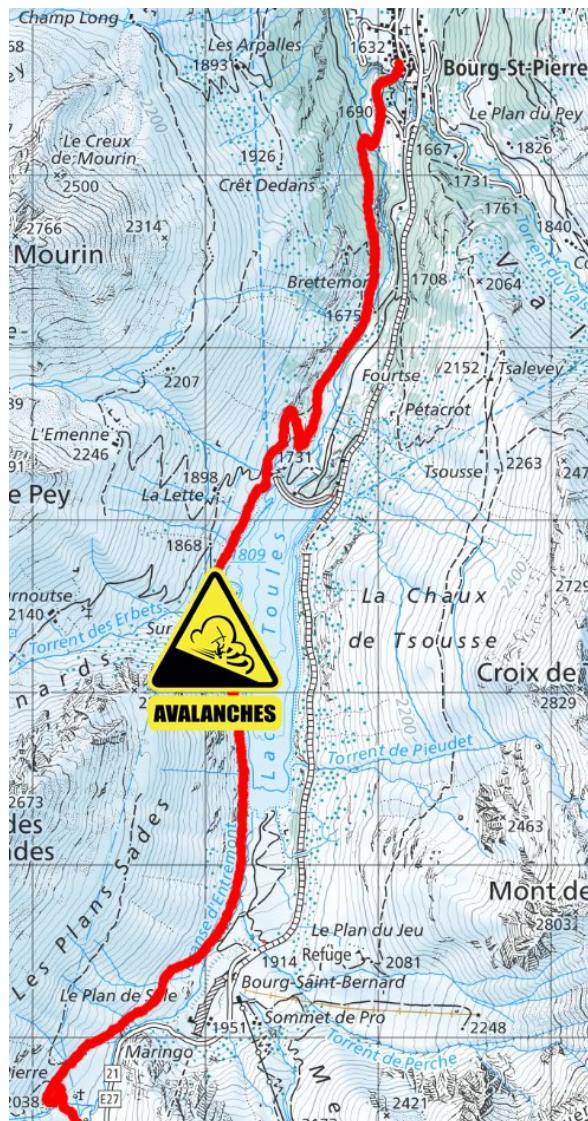
Les annexes font partie intégrante du présent contrat.

**Annexe 1: Conseils pour le parcours**

**Annexe 2: manuel d'utilisation du DéTECTEUR de Victimes d'Avalanche**

## Annexe 1: Conseils pour le parcours

Entre Bourg-St-Pierre et Bourg-St-Bernard, il faut à tout prix éviter le chemin s'il reste de la neige le long du lac des Toules. Le risque d'avalanche est trop élevé sur le versant ouest.



Comme alternative, il est conseillé de prendre le bus:

09:08 • **Bourg-St-Pierre, Commune**



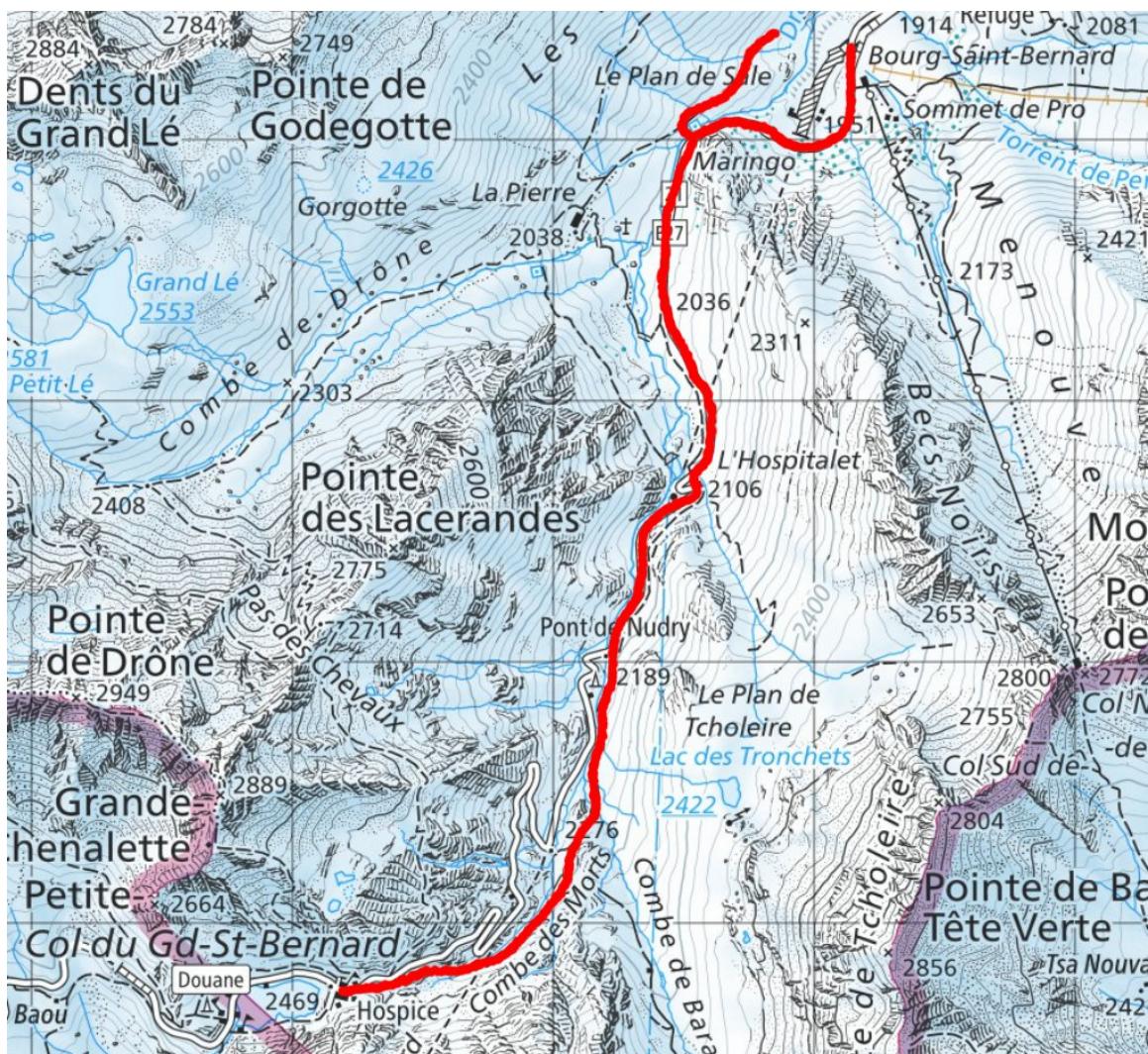
**B 210**

Direction Bourg-St-Bernard



09:18 • **Bourg-St-Bernard**

Si l'arrivée se fait à pied depuis Bourg-St-Pierre, il est fortement conseillé de rejoindre la route à Maringo en traversant le petit pont sur la rivière Dranse. C'est à cet endroit que les randonneurs à ski/raquettes arrivent depuis Bourg-St-Bernard.



L'itinéraire le plus fréquenté est généralement balisé par des grands poteaux de bois ou des plus petits en bleu ou orange.





Il suit ensuite la route jusqu'à l'Hospitalet avec pour se reposer un petit refuge à côté de la grande cheminée d'aération du tunnel, visible de loin.

L'itinéraire continue ensuite sur la route jusqu'au Pont du Nudry (invisible en hiver!) puis il quitte la route et suit le chemin d'été (lui aussi évidemment invisible). Il rejoint ensuite la deuxième grande cheminée d'aération du tunnel, visible de loin. Là aussi se trouve un petit refuge au lieu dit Les Tronchets.

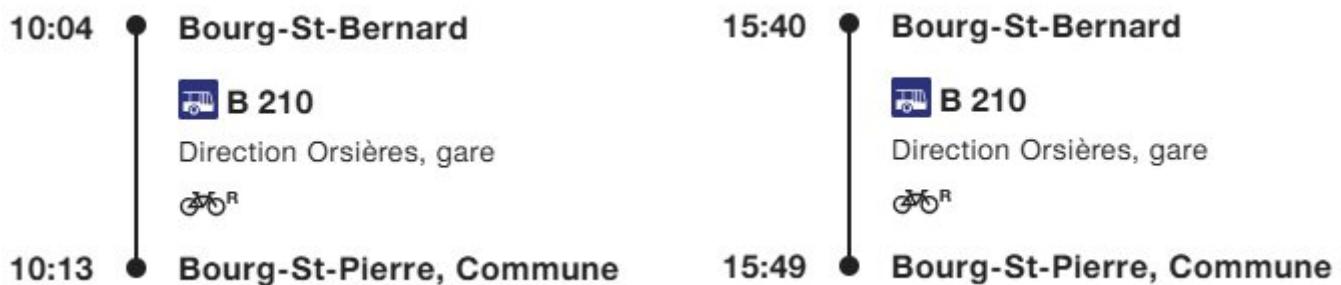




L'itinéraire se termine par la "Combe des Morts". Comme son nom l'indique, le lieu est particulièrement dangereux de par les avalanches qui peuvent arriver en face, à gauche et à droite.

Puis arrive enfin la montée finale pour rejoindre le chaleureux hospice du Grand-St-Bernard.

Le deuxième jour, nous conseillons très fortement de rejoindre Bourg-St-Bernard puis prendre le bus jusqu'à Bourg-St-Pierre soit le matin et profiter de la journée à Bourg-St-Pierre, soit l'après-midi pour profiter de l'Hospice du Grand-St-Bernard (à adapter également selon les conditions météorologiques).



Le lendemain, prendre le bus qui relie Bourg-St-Pierre à l'Italie et s'arrêter dans l'un des villages avant Aoste ou alors directement à Aoste. Le bus circule du vendredi au mardi:

<b>BOURG-ST-PIERRE Commune</b>	09 : 20	●
<b>BOSSES (IT)</b>	09 : 50	●
<b>ST-OYEN (IT)</b>	09 : 53	●
<b>ETROUBLES (IT)</b>	09 : 56	●
<b>LA CLUSAZ (IT)</b>	10 : 00	●
<b>GIGNOD</b>	10 : 10	●
<b>AOSTA Autostazione</b>	10 : 20	●

Si vous voulez vraiment descendre en raquettes sur le versant italien du col du Gd-St-Bernard, il faut d'abord savoir qu'il est beaucoup moins fréquenté que le versant suisse. La trace est donc mauvaise voire inexistante. De plus aucun poteau n'indique le tracé et le danger est très présent. Soyez donc très prudents et vigilants. Voilà un itinéraire possible à adapter en fonction des conditions d'enneigement et de la météo:



**Numéro d'urgence en Suisse et en Italie: 112**  
**Numéro de l'hospice du Grand-Saint-Bernard: +41 27 787 12 36**

## Annexe 2: manuel d'utilisation du DéTECTEUR de Victimes d'Avalanche



### → CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- 100% numérique
- 3 antennes
- Indicateurs de direction et de distance
- Fonction marquage de victimes
- Indication 1, 2, 3 victimes ou +
- Largeur de bande de recherche 40 m
- 240 g
- Autonomie + de 250 heures
- Alimentation 4 piles alcalines AAA/ LR03
- Group Check
- Plage de températures de stockage : -20 °C à +70 °C
- Plage de températures d'utilisation : -20 °C à +45 °C
- Altitude maximum d'utilisation : 10 000 m
- Détecteur de victimes d'avalanche / Bande de fréquences : 456.9 - 457.1 kHz
- Détecteur de victimes d'avalanche / Puissance maximum : H-Field < 2.23 µA/m @ 10 m

10

#### ENTRAÎNEMENT:

S'entraîner et bien connaître son appareil est indispensable pour réussir une recherche en cas d'avalanche.

#### RESPONSABILITÉ:

Le ski hors-piste ou le ski de randonnée sont des activités à risque. Le port d'un ARVA ne doit en aucun cas affecter votre prise de décision dans des zones à risque. Sachez renoncer.

#### STOCKAGE:

Stocker votre appareil dans un endroit tempéré et aéré. Enlever les piles en cas de stockage longue durée, aucune garantie n'est accordée si les piles ont coulées.

#### GARANTIE:

Votre appareil est garanti 5 ans. Il est conseillé d'effectuer une révision tous les 3 ans pour les particuliers ou tous les 2 ans maximum pour les professionnels.

#### ENREGISTREMENT ET MISE À JOUR:

Les ARVA sont tous identifiés par un numéro unique. L'enregistrement sur [www.arva-equipment.com](http://www.arva-equipment.com) nous permet d'associer votre contact avec votre appareil et d'en garantir la bonne traçabilité (révision, procédure SAV, mise à jour logiciel, etc.).

#### PILES:

L'ARVA fonctionne avec 4 piles Alcaline LR03. Ne pas utiliser de piles rechargeables ou lithium. Changer toutes les piles à chaque fois. L'étiquette au fond de la trappe pile est importante pour les procédures SAV, ne pas l'enlever.

FR

Important Suisse : L'ANNEXE 4.10 de la norme SR814.013 est applicable aux batteries.

ATTENTION: Il y a risque d'explosion si la batterie est lancée dans le feu ou si elle est remplacée par une batterie de type incorrect. Mettre au rebut les batteries usagées conformément aux instructions.

## → MISE EN ROUTE

### 1-“CLIP FOR SAFE”

A partir du moment où vous portez votre appareil, il se met automatiquement en marche lorsque vous connectez la sangle. Un moyen simple et efficace d'être sûr à 100% que l'ARVA est en fonctionnement dès que vous commencez votre sortie. Pour les utilisateurs avancés (pros) ne souhaitant pas la configuration clip for safe, un holster spécifique est disponible en accessoire à la vente.



12

### 2-PORT DE L'APPAREIL

L'ARVA doit toujours être porté sur la première couche de vêtements. L'ARVA doit, de préférence, toujours être recouvert d'un vêtement pour éviter le froid et les chocs.



### 3-CONTROLE NIVEAU PILES

Juste après l'allumage de votre appareil, celui-ci indique le niveau de batteries. Nous vous conseillons de les remplacer dès que vous descendez en dessous de 50%.



## → GROUP CHECK



- La fonction Group Check permet au chef de groupe de tester le bon fonctionnement des appareils de ses coéquipiers.
- Pour entrer en mode Group Check, appuyez dans les 5 sec suivant l'allumage (en mode émission) sur le bouton marquage.
- L'appareil contrôle les émetteurs dans un rayon de 0,5 à 1,5 m, émettant un bip sonore pour confirmer leur bon état de marche.
- Pour sortir du mode Group Check, appuyez sur le bouton marquage.

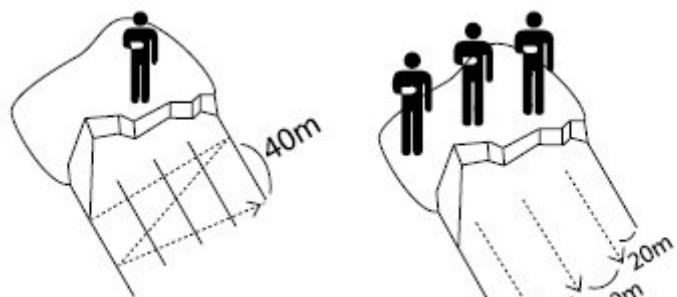
## → MODE RECHERCHE



Pour basculer en mode réception, poussez le bouton E/R vers le haut avec votre pouce.

## → RECHERCHE DU SIGNAL

Évoluez sur l'avalanche à la recherche d'un signal selon l'un des 2 schémas ci-dessous.



Pour optimiser la portée de votre ARVA : Il est important de pointer votre ARVA dans la direction de l'avalanche, parallèlement à la pente, et non vers le ciel.



Vous pouvez légèrement faire tourner votre poignet dans le plan pour essayer de capturer tous les signaux.

## → RECHERCHE APPROXIMATIVE

Pendant la recherche approximative:

- Suivez attentivement les indications de distances et de directions à l'écran.
- Pointez l'appareil dans la direction du signal.



- Déplacez vous de façon calme et concentrée.
- Ralentissez lorsque vous vous approchez de la recherche fine.
- Si la distance affichée augmente alors que vous vous déplacez dans la direction indiquée par la flèche, faites demi-tour.

- Dans une situation multi victimes très complexe, l'appareil peut avoir des difficultés d'analyse. Dans ce cas, n'hésitez pas à vous éloigner pour revenir vers l'endroit critique en suivant autre direction.

14

DURANT LA RECHERCHE, IL EST INDISPENSABLE DE RESTER ATTENTIF AUX INDICES VISUELS TELS QUE BÂTONS, SKI, VÊTEMENT, ETC.

## → RECHERCHE FINE

2.3

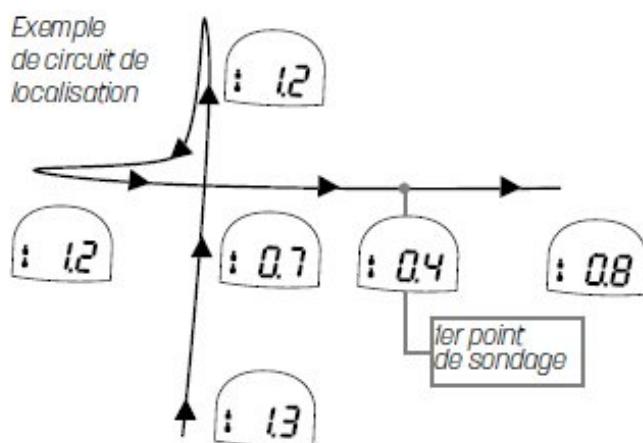
En dessous de 3 mètres votre ARVA ne vous donne plus de direction, vous devez donc passer en recherche en croix ou recherche orthogonale.



1. Abaissez votre appareil au ras de la neige.
2. Déplacez votre appareil de façon orthogonale pour le placer à la verticale de l'endroit où l'indication de distance est la plus faible.

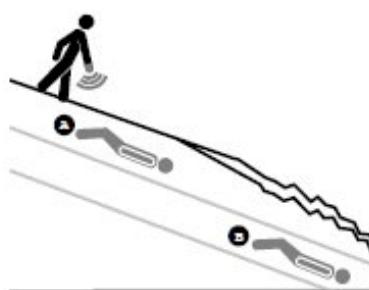
Il est ensuite plus rapide de commencer immédiatement à sonder dès que l'on a défini la zone probable de localisation avec une précision de moins d'un mètre environ.

Exemple  
de circuit de  
localisation



## → FONCTION MARQUAGE

FR



Lorsque vous vous trouvez à moins de 3 m de la première victime, vous avez la possibilité de marquer son emplacement afin de passer à la recherche d'un second signal. Dans le cas de l'illustration, vous pouvez marquer la victime A.

## → INDICATION MULTI-VICTIMES

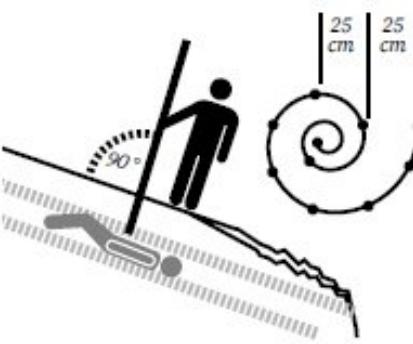


Les icônes à gauche de votre écran symbolisent les victimes. Lorsque vous marquez une victime, un drapeau apparaît à côté de celle-ci. Le + indique qu'il y a plus de 4 victimes.



Pour marquer la victime, appuyez sur le bouton « marquage ». L'appareil bascule alors sur la victime B.

## → SONDAGE



Recherchez la victime en vous éloignant progressivement du dernier point détecté avec votre ARVA. Sondez perpendiculairement à la pente.

## → PELLETAGE

La technique de pelletage en V permet d'optimiser cette phase de dégagement. Dès que la personne est dégagée, il est important d'éteindre son ARVA le plus vite possible.



16

Statistiquement le temps de pelletage est au moins aussi long que le temps de recherche avec l'ARVA. Il est donc important de s'organiser pour la phase de pelletage.

## → PERTURBATIONS

Certains appareils électroniques ainsi que certaines installations électriques et électromagnétiques peuvent brouiller sensiblement les signaux des DVAs.

Ces sources sont:

- embarqués: Smartphone - Radio analogique - Caméra - Cardiofréquence mètre - GPS - etc.
- fixes: Antennes relais - lignes à haute tension/ alimentations électriques - RM - etc.

Afin de minimiser les risques de détérioration des signaux, nous vous recommandons d'éloigner autant que possible les sources d'activité électriques et électromagnétiques de votre appareil de recherche.

## EN RÉCEPTION:

Éloigner d'au moins 50 cm tous ces appareils métalliques et électroniques du DVA.

Il est conseillé pour les personnes en recherche active d'éteindre tous les appareils sauf:

- Radio analogique
- Lampe frontale sans variateur auto
- Montre sans fonction radio
- Appareils de back up en cas de suravalanche

## Moyens de communication:

Il est conseillé d'éteindre les téléphones et les radios numériques lors de la recherche active. Tous les appels doivent être passés à au moins 25m des personnes en recherche active.

## EN ÉMISSION:

Éloigner d'au moins 20 cm tous les appareils métalliques et électroniques du DVA.



Élimination des déchets par les utilisateurs dans les ménages privés au sein de l'Union Européenne. Ce symbole sur reproduit ou sur son emballage indique que ce produit ne doit pas être jeté avec vos autres ordures ménagères. Au lieu de cela, il est de votre responsabilité de vous débarrasser de vos déchets en les apportant à un point de collecte désigné pour le recyclage des appareils électriques et électroniques. La collecte et le recyclage séparés de vos déchets au moment de l'élimination contribuera à conserver les ressources naturelles et à garantir un recyclage respectueux de l'environnement et de la santé humaine. Pour plus d'informations sur le centre de recyclage le plus proche de votre domicile, contactez la mairie la plus proche, le service d'élimination des ordures ménagères ou le magasin où vous avez acheté le produit.

FR